

Congrès
des Régions
de France

Centre Inffo

OCTOBRE 2020

LES RÉGIONS

AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES POUR L'EMPLOI
ET LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

LES CAHIERS RÉGIONS
DE CENTRE INFFO


Centre Inffo
en partenariat
avec


 RÉGIONS
DE FRANCE



CENTRE INFO AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Info propose une information dédiée, actualisée et continue sur la mise en œuvre des politiques régionales de formation professionnelle, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage des 18 collectivités territoriales:

- la rubrique Régions sur www.centre-info.fr traite chaque jour de l'actualité du secteur en Région et y consacre des dossiers thématiques (PRIC, Covid-19...)
- le fil twitter [@inffo_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (7000 followers) vous informe en temps réel des actualités et points de vue des acteurs
- la base de données « Formation et apprentissage en région » vous permet d'accéder aux mesures phare des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, le magazine *Inffo Formation* valorise les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région



Centre Info met à la disposition des acteurs régionaux de nombreuses ressources en accès gratuit:

- des dépliants et plaquettes pour mieux identifier les réseaux et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage
- des brochures réalisées en partenariat avec Régions de France <https://www.centre-info.fr/site-regions-formation/nos-publications>
- et pour assurer une veille complète, les dossiers documentaires et bases de données bibliographiques (www.ressources-de-la-formation.fr)



Suivez Centre Info
www.centre-info.fr

 [centreinfo](https://www.facebook.com/centreinfo) -  [centre-info](https://www.linkedin.com/company/centre-info) -  [@centreinfo](https://twitter.com/centreinfo)



Orientation, Formation, Emploi, les Régions plus que jamais en action

Avec la réforme de septembre 2018, le système français de la formation et de l'orientation professionnelles a connu des changements d'importance, modifiant de nombreux points de repères et les pratiques des acteurs. Le nouveau système demeure complexe pour des résultats pour les personnes, les entreprises et les territoires encore difficilement mesurables. Il est, de plus, à nouveau bousculé en raison de la situation économique fragilisée par la crise provoquée par la Covid-19.

Les Régions, fortes de leurs prérogatives, ont réagi rapidement pour réduire l'impact de cette pandémie sur l'économie, en définissant des plans de relance de proximité, mettant particulièrement l'accent sur l'employabilité et la résilience des territoires par l'économie. C'est en effet au plus près des bassins d'emploi et des écosystèmes économiques que les politiques de la formation et de l'emploi doivent et peuvent se mener !

Par leur connaissance fine du tissu économique, des forces et faiblesses qui traversent leurs territoires, les Régions agissent au quotidien au profit du développement des compétences, avec le souci constant des individus et des entreprises.

Grâce à un partenariat avec Centre Inffo, Régions de France a souhaité diffuser les actions menées par les Régions en la matière, avec une ambition politique forte : la formation et l'orientation professionnelles au service de l'emploi, de nos jeunes et de nos territoires !

Jules NYSSSEN
Délégué Général
de Régions de France

Patrice GUÉZOU
Directeur Général
de Centre Inffo

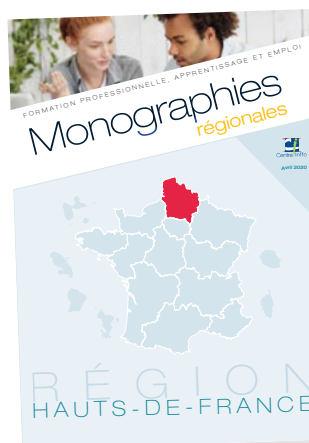
Ce dossier a été réalisé par Centre Inffo en collaboration étroite avec Régions de France, dans le cadre de leur partenariat.

Coordination pour Centre Inffo : Régis Roussel et Nathalie Legoupil (département Régions-Europe-International) - Recherche documentaire : Claudia Manuel de Condinguy.
Adaptation et mise en page : Claudie Carpentier avec la participation de François Boltz.
Impression : Centre Inffo.

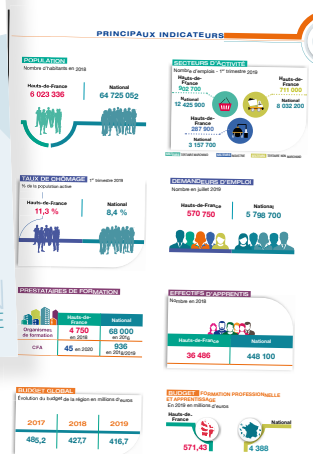
Nous remercions vivement les Régions d'avoir participé à l'alimentation de ce document.

Formation professionnelle, apprentissage et emploi

MONOGRAPHIES RÉGIONALES



www.centre-info.fr
rubrique Régions



Chaque Région définit ses propres stratégies en matière d'emploi-formation.

Pour mieux les appréhender, les portraits cartographiques réalisés par Centre Inffo présentent les données sociodémographiques, partenariales, du marché de la formation et donnent à voir les grands agrégats des budgets régionaux ainsi que les outils de programmation. Ils contiennent les noms des principaux interlocuteurs régionaux et donnent à lire les actualités régionales pour chacune des 18 collectivités françaises.

Ces monographies régionales sont conçues pour vous permettre de mieux connaître les dynamiques régionales emploi-formation.

Au sommaire

- Données socio-économiques
- Formation-Apprentissage
- Principaux interlocuteurs
- Budgets
- Programmation Régionale (et partenariat)
- Dernières actualités



Contact commercial : Tél. 01 55 93 91 90
contact.commercial@centre-info.fr
www.centre-info.fr

P. 4 • AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- Relance en Auvergne-Rhône-Alpes : Laurent Wauquiez annonce 500 millions d'euros pour la formation
- Une plateforme collaborative pour aider à trouver une orientation professionnelle

P. 6 • BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- Bourgogne-Franche-Comté : la communauté des organismes de formation poursuit ses travaux
- En Bourgogne-Franche-Comté, un effort pour revaloriser les rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle

P. 8 • BRETAGNE

- La Bretagne expérimente son service public de l'insertion
- Finistère : une formation bi-qualifiante avec un double emploi à la clé

P. 10 • CENTRE-VAL DE LOIRE

- "La formation doit s'adapter à l'apprenant et non l'inverse"
- "Nous allons augmenter nos places en formation" (François Bonneau, Centre-Val de Loire)

P. 12 • CORSE

- Collectivité de Corse : Enquête sur les besoins en compétences des entreprises

P. 12 • GRAND EST

- Des dotations pour rapprocher les formations et les entreprises (Grand Est)
- Un "Plan Jeunes" pour accompagner les 16-29 ans

P. 15 • GUADELOUPE

- Projet du Plan de relance économique

P. 16 • GUYANE

- Campus des métiers de l'aéronautique et du spatial : mise en place du partenariat
- Se former gratuitement en ligne avec la plateforme Toutapprendre.com

P. 18 • HAUTS-DE-FRANCE

- Plan de relance : protéger dès aujourd'hui et innover pour demain
- Proch'Orientation : trouver le métier qui me convient

P. 20 • ÎLE DE FRANCE

- Plan de relance : la Région Île-de-France va inciter les demandeurs d'emploi à se former aux métiers en tension
- Formation professionnelle : 1 000 euros d'aide aux stagiaires des secteurs en tension

P. 22 • LA RÉUNION

- Plan régional de soutien exceptionnel

P. 23 • MARTINIQUE

- Des jeunes créateurs d'entreprises accompagnés par la CTM et la Mission locale du Nord

P. 24 • MAYOTTE

- Signature du Pacte ultra-marin d'investissement dans les compétences (Puic)

P. 25 • NORMANDIE

- Avec la Fabrique des compétences, la Normandie veut recruter 1 500 ambassadeurs métiers
- La Région Normandie accompagne les personnes en situation d'illettrisme

P. 27 • NOUVELLE-AQUITAINE

- La réalité virtuelle pour former des infirmiers à Niort
- Signature de la charte partenariale régionale pour sauvegarder les entreprises, emplois, compétences en Nouvelle-Aquitaine

P. 29 • OCCITANIE

- Occitanie : 75 % des actions de formation régionales proposées à distance
- Qualité de la formation : l'Occitanie aura un double label

P. 31 • PAYS DE LA LOIRE

- Un dispositif anti-décrochage scolaire est soutenu par la Région Pays de la Loire à Beaupréau-en-Mauges
- Les Pays de la Loire misent sur la formation pour soutenir la reprise

P. 32 • PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- Le Pass Sud Formation pour financer votre formation professionnelle



Relance en Auvergne-Rhône-Alpes : Laurent Wauquiez annonce 500 millions d'euros pour la formation

Le 4 juin 2020, le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, a évoqué les grandes lignes de son plan de relance économique. La formation ne sera pas en reste.

Fortement touchée par le coronavirus-Covid 19, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a présenté jeudi 4 juin en visioconférence son plan de relance économique. Pour Laurent Wauquiez, président de l'exécutif régional, l'heure est à la mobilisation générale avec un plan qui s'étend du court au long terme. Doté d'un milliard d'euros, le plan devrait selon les estimations de la Région générer un effet levier évalué entre trois et quatre milliards d'euros dans les deux ans.

En matière de formation, Laurent Wauquiez évoque un changement de braquet avec un plan qui aura "sa propre déclinaison" : "Votre politique de formation n'est pas la même quand vous avez moins de demandeurs d'emploi que quand vous faites face à un choc ; il faut évidemment que nous concevions un plan de formation dès maintenant, sans attendre que les statistiques du chômage montent." En conséquence, un plan en cours de conception par la vice-présidente déléguée à la formation professionnelle, à l'apprentissage et au sport, Stéphanie Pernod-Beaudon, devrait être présenté d'ici à la fin du mois de juin. Selon Laurent Wauquiez, ce plan devrait traduire une "nouvelle approche, beaucoup plus locale et beaucoup plus territorialisée, par bassin d'emploi".

Co-investissement Région-Pôle emploi

Chiffré aux alentours de 500 millions d'euros sur la période 2020-2021, le plan formation devrait mobiliser quelque 150 millions issus de la Région et 350 à 360 millions de Pôle emploi, signataire du pacte régional d'investissement dans les compétences. Laurent Wauquiez le souligne, ce plan conservera l'orientation adoptée en début de mandat, laquelle consiste à "travailler sur les métiers en tension". En dehors de la formation, le plan de relance auverhôn-alpin repose sur quatre axes : plan d'investissement de relance immédiat ; préférence régionale ; ramener l'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes ; accompagner la mutation de l'économie régionale vers un modèle "plus vert et plus numérique".

Le Quotidien de la formation
Nicolas Deguerry - 8 juin 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2020/relance-en-auvergne-rhone-alpes-laurent-wauquiez-annonce-500-millions-deuros-pour-la-formation

Une plateforme collaborative pour aider à trouver une orientation professionnelle

Au printemps dernier s'est lancée la plateforme ExplorJob.com avec pour objectif de mettre en relation des professionnels et des candidats à un emploi ou à une reconversion professionnelle.

Le 29 avril dernier, quelques jours avant le début du déconfinement, Marion Vialle (30 ans) et Philippe Saunier-Plumaz (63 ans), tous deux animateurs du Club Entreprises des IUT (Instituts universitaires technologiques) de Grenoble, ont lancé la plateforme web collaborative "ExplorJob.com". Cette dernière a pour objectif de mettre en relation, d'un côté, ceux que ses créateurs appellent les "Explorateurs" (collégiens, lycéens, étudiants, jeunes déscolarisés, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle). De l'autre des professionnels de tous horizons, exerçant tous types de métiers et qui bénévolement, vont expliquer leurs métiers à ces explorateurs.

"Au contact de ces jeunes, nous avons fait le constat que, même engagés sur un parcours post-bac, ils sont très nombreux à n'avoir aucune idée du métier qu'ils souhaitent exercer. Parallèlement à cela, les dirigeants d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, rencontrent de grandes difficultés à recruter", expliquent les créateurs.

Concrètement, le professionnel s'inscrit sur la plateforme. Après avoir complété son profil, il ajoute le ou les métiers sur le(s) quel(s) il souhaite apporter son témoignage. Il attend ensuite d'être contacté par un Explorateur. Ce dernier, de son côté, effectue une recherche de métier sur la plateforme (par mot clé, intitulé de poste, localisation géographique, domaine métier, entreprise...).

"Il sélectionne ensuite un ou plusieurs métiers et va pouvoir, au travers de la plateforme, contacter le professionnel pour lui demander un rendez-vous. Le professionnel est notifié de cette demande. Le rendez-vous peut s'effectuer en face-à-face, en visio ou par téléphone", précise Marion Vialle. L'échange dure généralement une heure au cours duquel le Professionnel va pouvoir témoigner de son parcours, de son métier, des missions qui lui sont confiés, du niveau de salaire, bref, présenter son métier tel qu'il est en réalité.

Gratuité

"L'utilisation d'ExplorJob est entièrement gratuite pour tous. Elle ne sert pas à trouver un stage, une alternance ou un emploi mais à découvrir un métier grâce à une rencontre. Cette dernière, si elle se déroule bien peut en revanche ouvrir des portes et permettre de se créer un premier réseau. Certaines rencontres débouchent même sur une proposition d'emploi", note Philippe Saunier-Plumaz qui précise que la plateforme permet notamment d'aider des personnes qui se font accompagner par des structures comme Pôle emploi, l'Apec, les missions locales ou des conseillers d'orientations et qui ont besoin de connaître la réalité d'un métier avant de s'engager dans une formation.

Le projet est soutenu par la Région Auvergne Rhône Alpes en tant que "projet innovant pour l'orientation" ainsi que par les fondations Schneider et AG2R La Mondiale ainsi que la Métropole de Grenoble. Après un développement au niveau régional, les deux créateurs de la plateforme vont essaimer au niveau national. "En termes d'utilisateurs, nous visons d'ici 1 an à sensibiliser 8000 Professionnels, représentant environ 11 000 métiers, afin d'aider pas moins de 20 000 Explorateurs", expliquent les deux créateurs.

Le Quotidien de la formation

Éric Delon - 9 septembre 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/actualites-2020/une-plateforme-collaborative-pour-aider-a-trouver-une-orientation-professionnelle

BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

Bourgogne-Franche-Comté : la communauté des organismes de formation poursuit ses travaux

Depuis septembre 2019, tous les organismes de formation et centres de formation d'apprentis de Bourgogne-Franche-Comté sont invités à rejoindre la communauté des organismes de formation, lancée à l'initiative de la Région et du Carif-Oref, Emfor animation et de professionnalisation au sein d'Emfor, et facilitateur de cette communauté.

“Dans le cadre des travaux préparatoires du Plan régional d'investissement dans les compétences (Pric), nous nous sommes rendu compte que les organismes de formation avaient besoin d'un lieu d'échange et de collaboration”, note Lionel Mayer, coordinateur des actions d'animation et de professionnalisation au sein d'Emfor, et facilitateur de cette communauté.

Un “état d'esprit d'entraide”

Une première réunion s'est donc tenue en septembre. “J'en suis ressortie pleine d'entrain”, rapporte Dolorès Brottin, formatrice dans le domaine du bien-être au sein de l'institut de formation Joël Savatofski. Malgré un secteur concurrentiel, Al-Habib Ivoulsou, fondateur de Kouta Services, témoigne d'un “état d'esprit d'entraide” : “L'idée est de partager des informations avec d'autres formateurs issus d'autres domaines d'activité, et forts d'une certaine expérience”, développe ce formateur aux solutions numériques.

La communauté compte plus de 260 membres, issus de structures très “hétéroclites”, relève Lionel Mayer, qui cite notamment l'Afpa, les Gréta, les Compagnons du Devoir, mais aussi une multitude d'organismes privés et de formateurs indépendants. “Même si la majorité d'entre eux sont pour le moment responsables de structures, formateurs ou directeurs pédagogiques, la communauté n'est pas fermée à d'autres métiers, tels que les commerciaux ou les services support”, précise encore le facilitateur.

Vers un partage d'information et des actions

Cinq groupes de travail, consacrés à différentes thématiques, ont d'ores et déjà émergé de cet espace dédié aux OF. Emmanuel Boulay, directeur général de l'IF-PA, pilote celui axé sur la relation entre organismes et financeurs.

“Il n'est pas toujours évident de déterminer des dénominateurs communs entre des structures de nature et de taille très différentes, reconnaît-il, mais nos premiers échanges ont été très instructifs. Nous réalisons que nous ne disposons pas tous du même niveau d'information, et que nos difficultés ne sont pas nécessairement les mêmes.”

D'autres membres planchent sur le statut des formateurs, l'utilisation du numérique, l'introduction de l'économie circulaire dans la pratique de formation, et sur la mise en place d'un plan de professionnalisation des formateurs. Autant de problématiques identifiées par les organismes eux-mêmes, et dont les travaux seront partagés à l'ensemble de la communauté. “Mais nous ne souhaitons pas nous cantonner à des discussions qui restent théoriques, prévient Al-Habib Ivoulsou, en charge du groupe sur le numérique, nous visons la mise en place d'actions concrètes.”

Bien que la plupart des échanges aient été ralentis par la crise du Covid-19, de nouvelles réunions, en présentiel ou à distance, sont déjà programmées.

Le Quotidien de la formation

Camille Jourdan - 7 juillet 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2020/bourgogne-franche-comte-la-communaute-des-organismes-de-formation-poursuit-ses-travaux

En Bourgogne-Franche-Comté, un effort pour revaloriser les rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle

Fin mars 2019, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté décidait de doubler la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle. Entretien avec la vice-présidente en charge de la formation professionnelle, Océane Charret-Godard.



Océane Charret-Godard
Bourgogne-Franche-Comté

“La rémunération est l'un des leviers d'attractivité des formations, constate Océane Charret-Godard. Or, cette indemnité n'avait pas été revalorisée depuis 2000”. En 2019, le Conseil régional choisit donc de la doubler : les stagiaires de plus de 18 ans touchent désormais entre 600 et 800 euros par mois, contre 300 à 400 euros auparavant. Les plus jeunes reçoivent quant à eux environ 450 euros, soit bien plus que les 180 euros qu'ils percevaient jusqu'alors.

Aide à la mobilité triplée, forfait de 200 euros

Dans le même temps, la Bourgogne-Franche-Comté, région plutôt rurale, a triplé les aides à la mobilité des stagiaires. Ceux qui suivent une formation à plus de 15 km de leur domicile touchent désormais près de 100 euros par mois. Une aide complétée par des dispositifs tarifaires sur les trains régionaux ou encore par des mesures d'hébergement développées par l'Afpa. Enfin, la Région donne un dernier – ou plutôt premier – coup de pouce à ses stagiaires : “Nous leur attribuons un forfait de 200 euros dès le début de leur formation”, relève Océane Charret-Godard.

Une façon de pallier l'absence de rémunération durant les cinq à six premières semaines de formation, durant lesquelles les stagiaires doivent souvent engager certains frais, de “garde d'enfants, ou d'achat de matériel”, liste l'élue. “Cette expérimentation a reçu d'excellents retours et elle pourrait être étendue au niveau national”, ajoute-t-elle.

Une mesure qui sécurise les parcours

15 millions d'euros supplémentaires ont été injectés dans le budget annuel de la Région pour financer ces nouvelles mesures. Un budget essentiellement financé par les aides reçues dans le cadre du Pacte régional d'Investissement dans les Compétences (Pric), à travers lequel la Bourgogne-Franche-Comté recevra au total 251 millions d'euros de la part de l'État, entre 2019 et 2022.

Déjà, la hausse des aides aux stagiaires semble avoir porté ses fruits : “Selon une évaluation que nous avons récemment commandée, 90 % des organismes de formation notent que leurs stagiaires sont plus assidus, et que le nombre de ruptures de parcours a diminué”, rapporte Océane Charret-Godard.

Le nombre de stagiaires dans la région a également augmenté entre 2018 et 2019, passant de 20 000 à 33 000 : “Mais ce n'est pas uniquement le résultat de l'augmentation des rémunérations, prévient l'élue, car d'autres mesures ont été mises en place grâce au Pric, comme l'ouverture de nouvelles formations.”

Cependant, pour la vice-présidente, mieux rémunérer les stagiaires “contribue à renforcer la qualité des formations” : “Même si les montants restent insuffisants, leur augmentation a permis de mieux sécuriser les parcours”.

Le Quotidien de la formation

Camille Jourdan - 6 octobre 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2020/en-bourgogne-franche-comte-un-effort-pour-revaloriser-les-remunerations-des-stagiaires-de-la-formation-professionnelle



La Bretagne expérimente son service public de l'insertion

Initié par Jean-Marie Marx, haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi auprès de Muriel Pénicaud, ministre du Travail, un appel à projets a été ouvert afin de proposer une prise en charge du public vulnérable et éloigné du marché de l'emploi en s'adaptant aux besoins territoriaux des entreprises.

L'accompagnement immédiat centré sur une perspective d'autonomie par le travail ainsi qu'un suivi de parcours" pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) en constitue l'objectif principal, comme l'indiquait Jean-Marie Marx à l'automne dernier.

"Accompagnement immédiat et suivi de parcours"

Censé permettre de passer d'une logique où "la personne doit s'adapter à l'offre de service sur le territoire à une logique où l'offre de service permet d'accompagner le parcours de la personne", le service public par l'insertion (SPI) va ainsi être déployé par la région Bretagne, les quatre départements (Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor, Morbihan et Finistère) et les métropoles de Rennes et Brest.

Conduit par le Département du Finistère, ce consortium breton ambitionne de dynamiser les politiques régionales existantes en renforçant la qualité de la relation formation-emploi et le partage d'expériences entre collectivités. En s'engageant de cette manière, les sept partenaires souhaitent mettre en œuvre "un service plus accessible, mieux articulé, pour être en mesure de construire des parcours inclusifs soutenant de bout en bout les personnes en difficulté et de proposer des solutions opérationnelles visant l'accès ou le retour à l'activité".

"Évaluation des effets et élargissement du dispositif"

Couvrant l'ensemble du territoire breton, le lancement du dispositif est prévu en mars et s'étalera jusqu'à fin 2021. Il donnera lieu à une évaluation concrète des répercussions sur les personnes qui bénéficieront de ce service.

Comme le remarque Georgette Bréard, vice-présidente du Conseil régional de Bretagne en charge de la formation et de l'orientation, "des croisements et des convergences entre la Région Bretagne, les Départements et les métropoles rennaise et brestoïse en matière d'insertion sont possibles et nous souhaitons les encourager pour proposer un accompagnement sur-mesure."

La mutualisation et le retour sur expérience entre collectivités devraient permettre par la suite, d'affiner le dispositif voir même de l'étendre à d'autres entités administratives souhaitant s'investir dans "un projet innovant et ambitieux".

Le Quotidien de la formation

Mikaël Faujour - 5 mars 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2020/la-bretagne-experimente-son-service-public-de-linsertion

Finistère : une formation bi-qualifiante avec un double emploi à la clé

Dans un contexte de recrutement difficile pour les secteurs de l'aide à domicile et du transport de voyageurs, la Région Bretagne et ses partenaires expérimentent une formation bi-qualifiante dans ces deux domaines. Vingt-quatre contrats à durée indéterminée à temps complet sont à pouvoir.

Offrir aux demandeurs d'emploi la possibilité de cumuler deux CDI à temps partiel, dans l'aide à domicile et le transport de voyageurs, pour dégager un temps complet et réduire les difficultés de recrutement dans ces deux secteurs. C'est le double objectif de la formation bi-qualifiante expérimentée par la Région Bretagne, Pôle Emploi, la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs [FNTV] et divers employeurs, à Brest (26 oct.) et Quimper (17 nov.). Vingt-quatre CDI à temps complet sont disponibles.

“Ces métiers exigent des compétences proches : le contact humain, le goût du service à la personne, etc. Leurs horaires sont compatibles”, analyse Karim Ghachem, conseiller régional Bretagne. La prise de poste entre une entreprise de transport et une structure d'aide à domicile doit se faire dans un rayon de 15 minutes. “Nous avons essayé de mettre en place un environnement de travail qualitatif, avec un temps de trajet minimum. Ce double emploi, c'est la garantie d'un horizon de travail pour les demandeurs d'emploi, avec un planning, une rémunération et des congés sécurisés”, défend Karim Ghachem.

Deux métiers dans une journée

La journée type d'une personne occupant un double emploi s'articulera autour du transport d'élèves en début et fin de journée, puis de l'aide à domicile en milieu de journée (exclusivement à cette dernière en période de vacances). Question rémunération “les conventions collectives de l'aide à domicile et du transport vont s'additionner. Soit un peu plus que le SMIC”, dit Alain Roué, président de la FNTV Bretagne.

La formation bi-qualifiante dure neuf mois (853h en centre de formation et 280h en entreprises). Les stagiaires prépareront

deux titres professionnels : conducteur de transport en commun sur route (440h à l'ECF Roudaut, à Saint-Evarzec ou Guipavas) et assistant de vie aux familles (453h au GRETA, à Quimper ou Brest). “Le recrutement se fait par simulation. La session permettra d'évaluer les habiletés du candidat : flexibilité, motivation, autonomie, respect des consignes et capacité d'agir dans une relation de service”, précise Natacha Perlié, conseillère Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) chez Pôle Emploi. Pour postuler “il faut avoir 21 ans, le permis B, et être intéressé par le projet”, énumère Yann Le Guellec, directeur de l'agence Pôle Emploi de Douarnenez. Une centaine de candidats se sont manifestés.

Prise en charge de la Région à 100 %

Coût de l'expérimentation : “200 000 euros en coûts pédagogiques de formation, environ 1300-1500 euros par candidat. La formation est prise en charge par la Région”, détaille Katell Provost, chargée de développement territorial emploi-formation à la Région pour le Pays de Cornouaille. Karim Ghachem prévient : “Je ne veux pas que l'on pense que ce modèle de bi-qualification va s'imposer dans l'aide à domicile et le transport. C'est l'une des voies possibles. Il faut pouvoir donner le choix aux gens qui ne veulent pas subir le temps partiel en CDD”.

Le territoire de Morlaix (Finistère), la Nouvelle-Aquitaine et le Centre-Val de Loire se montrent intéressés par l'expérimentation de la formation bi-qualifiante.

Le Quotidien de la formation

Jonathan Konitz - 15 septembre 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2020/finistere-une-formation-bi-qualifiante-avec-un-double-emploi-a-la-cle

“La formation doit s'adapter à l'apprenant et non l'inverse”

La Région Centre-Val de Loire vient d'impulser une consultation auprès des organismes de formation pour imaginer un programme régional de formation pour les quatre ans à venir. Isabelle Gaudron, vice-présidente déléguée à la formation professionnelle, à l'insertion et l'orientation, revient sur la genèse du projet et ses objectifs.

Le programme de formation intervient dans un contexte tendu en matière d'économie et d'emploi. Comment le programme s'est-il adapté à cette crise sanitaire inédite ?

Isabelle Gaudron - Le programme de formation a été travaillé avant la crise sanitaire liée à la COVID-19. Il, il marque notre engagement de formation en direction des jeunes et des demandeurs d'emploi. Lorsqu'il a été constitué et réfléchi, notre préoccupation première était les personnes les plus éloignées de l'emploi, celles qui n'avaient pas travaillé depuis longtemps et/ou qui nécessitaient de sérieuses remises à niveau. La lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme est ainsi pleinement prise en compte.

La crise sanitaire et la crise économique à venir, vont nous obliger à réajuster le tir. Nous allons devoir accompagner des personnes qualifiées, avec des expériences professionnelles récentes. Nous devons alors être en capacité de proposer des solutions de formation adaptées.

Notre programme a été conçu pour être agile et réactif afin de s'adapter au mieux aux attentes des demandeurs d'emploi mais aussi des entreprises, avec une précision très fine, pour chacun de nos 23 bassins de vie. Nous pourrions donc agir pour une juste formation.

En quoi ce dispositif est-il innovant ?

I.G - Dans la méthode ! Notre cahier des charges adressé aux organismes de formation est clair : les formations devront s'adapter aux apprenants et non l'inverse, avec des méthodes pédagogiques innovantes. Il s'agit d'un axe crucial de ce nouveau programme de formation.

Autre innovation : l'incitation aux partenariats. En effet, je souhaite que les personnes formées ne subissent pas d'interruption dans leur parcours. Or, les organismes de formation ne disposent évidemment pas en interne de toutes les compétences. En nouant des partenariats entre eux, ils rendront plus fluides, et donc plus efficaces, les expériences de chacun.

Concrètement, comment ce programme de formation s'inscrit-il dans la transition écologique et dans la transition numérique ?

I.G - La formation est un levier majeur pour accompagner les grands changements de notre société. Ainsi, notre programme régional de formation marque notre volonté d'engagement vers les transitions écologiques et numériques. Les organismes de formation sont tenus d'intégrer ces priorités dans les éléments pédagogiques, tant sur l'axe des nouveaux métiers émergents que sur celui des nouvelles pratiques professionnelles.

Par exemple, pour un cuisinier en formation, il devra lui être donné les clés de lecture des produits de saison, des circuits locaux, de la gestion des déchets, etc.

Conseil régional Centre-Val de Loire, 23 juin 2020

www.centre-valde Loire.fr/actualite-de-la-region-centre/la-formation-doit-sadapter-lapprenant-et-non-linverse



Isabelle Gaudron, vice-présidente en charge de la Formation professionnelle, de l'insertion et de l'orientation

“Nous allons augmenter nos places en formation” (François Bonneau, Centre-Val de Loire)

Crise économique et sanitaire, apprentissage, formation professionnelle... François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, fait le point sur cette rentrée 2020.

Le Quotidien de la formation - Début septembre, le gouvernement de Jean Castex a annoncé un plan de relance de 100 milliards d'euros, dont quinze milliards sont destinés à l'emploi et la formation.

François Bonneau – C'est une enveloppe financière significative, mais celle-ci n'aura de sens et d'impact que si elle répond aux besoins des territoires. La Région Centre-Val de Loire est prête à prendre une part active à ce plan de relance. Elle est la structure qui peut porter au mieux cette territorialisation car elle connaît finement les besoins des 23 bassins de vie.

Le QdF - Face à la crise économique qui s'annonce, quelles mesures prend la Région Centre-Val de Loire ?

F. B. - Plus que jamais, il faut développer la formation. Nous allons augmenter nos places en formation professionnelle l'année prochaine.

Il faut faire en sorte que la crise économique n'affaiblisse pas nos entreprises pour que celles-ci soient prêtes lorsque la reprise sera de nouveau au rendez-vous. En attendant, nous devons continuer d'être performants et permettre, par exemple, aux salariés au chômage partiel de profiter de cette période pour bénéficier d'une action de formation.

Une de nos principales préoccupations, ce sont les jeunes qui se retrouvent face à un

marché de l'emploi cadenassé. Aussi, nous avons décidé de créer à cette rentrée 5000 places de formations qualifiantes pour celles et ceux qui à l'issue de leur formation initiale ne trouvent pas de travail. Par ailleurs, nous négocions des moyens supplémentaires à hauteur de 30 millions d'euros pour que le Pacte soit éligible aux plus jeunes.

Le QdF - Vous avez été très critique sur la loi Avenir professionnel qui est entrée en vigueur au début de l'année et a retiré la compétence de l'apprentissage des Régions au profit des branches professionnelles. Comment comptez-vous soutenir les apprentis et les CFA ?

F. B. - Avec la crise, certains secteurs de l'industrie et de l'artisanat ne vont pas recruter d'apprentis. Cela concerne surtout les plus bas niveaux de qualification comme les CAP et les bacs professionnels. Cette réforme met en péril les CFA des zones rurales à cause du financement qui est désormais lié au nombre de contrats d'apprentissage. Or, nous connaissons actuellement un trou d'air. Nous avons décidé de continuer de soutenir les CFA en développant l'investissement.

Pour venir en aide aux apprentis, nous avons lancé en mai dernier une bourse en ligne qui recense sur le même site toutes les offres d'apprentissage sur toute la région.



François Bonneau,
président de région

Le Quotidien de la formation

Guilherme Ringuenet - 1^{er} octobre 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2020/nous-allons-augmenter-nos-places-en-formation-francois-bonneau-centre-val-de-loire

CORSE

Collectivité de Corse : Enquête sur les besoins en compétences des entreprises

Dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences, la Collectivité de Corse et l'État ont confié aux Chambres consulaires régionales la mise en place d'une collecte permanente des besoins en compétences des entreprises.

L'enquête a pour objectif d'identifier les changements internes ou externes auxquels l'entreprise doit faire face à court et moyen terme. Elle a pour but de fournir une vue d'ensemble des besoins en compétences des entreprises pour les prochains mois et de les accompagner dans la recherche de solutions pour les acquérir. Lien vers le questionnaire : https://sl.sphinxonline.net/surveyserver/s/CCIBastiaHauteCorse/Questionnaire_Formation/questionnaire.htm

Collectivité territoriale de Corse, 3 août 2020

www.isula.corsica/INCHIESTA-I-cumpitenzi-ricircati-da-l-impresi_a1605.html



Assemblée de Corse
16 et 17 juillet 2015

GRAND EST

Des dotations pour rapprocher les formations et les entreprises (Grand Est)

La Région Grand Est et l'État lancent un appel à projets pour des formations innovantes. Une condition pour les répondants : que les acteurs de la formation et les entreprises se réunissent dans des consortiums pour présenter des projets communs.

“Tous les acteurs de la formation initiale et continue doivent être encore plus proches des entreprises”, martèle Patricia Rémond-Rémont, responsable à la Banque des territoires, de la stratégie et de la coordination du Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour la région Grand Est.

C'est dans le cadre du PIA qu'est lancé l'appel à projets “Ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes” (IFPAI). Les formations retenues bénéficieront d'une subvention minimum d'un million d'euros financée à parité par l'État et la Région.

À condition que ces projets de formation soient présentés par des consortiums réunissant des acteurs de la formation (Éducation nationale, Enseignement supérieur, formation continue, apprentissage...) et des entreprises.

“C'est une nouveauté que l'on demande que les entreprises et les organismes de formation répondent ensemble. L'objectif est que ces acteurs constituent un groupe de travail, que les entreprises soient parties prenantes dans le projet de formation”, reprend Patricia Rémond-Rémont. Les projets présentés devront permettre de répondre

aux besoins en formation de plusieurs entreprises du territoire.

Valoriser les nouvelles méthodes pédagogiques

Les dossiers proposés devront également s'inscrire dans les orientations stratégiques industrielles régionales, à savoir l'industrie bas-carbone et la transition numérique. Les outils de formation innovants tels que les Mooc, les classes virtuelles, les tiers-lieux, et les technologies qui permettent d'accéder aux formations à distance, seront privilégiés dans les projets retenus.

“La crise sanitaire a renforcé les besoins, on sent qu'il y a une dynamique en route pour revisiter les méthodes pédagogiques et pour accélérer la formation à distance”, reprend Patricia Rémond-Rémont. Les publics visés sont les jeunes, les demandeurs d'emploi avec un projet de reconversion ou de qualification, les salariés dans le cadre de la formation tout au long de la vie, ainsi que les dirigeants, notamment de TPE.

Pour ces derniers, l'appel à projets vise à les accompagner dans le recrutement de nouvelles compétences, et aussi à les former à la reprise d'entreprise, un créneau porteur dans certains secteurs en raison du départ à la retraite de nombreux dirigeants.

Pérennité économique des projets

L'enveloppe totale régionale pour les projets qui seront retenus se monte à 5 millions d'euros. “Toutes les Régions n'ont pas voulu s'engager dans ce programme décentralisé, c'est donc une enveloppe supplémentaire, dédiée aux entreprises et aux organismes de formation locaux”, souligne Patricia Rémond-Rémont.

Les consortiums devront faire la preuve de la pérennité économique de leur projet passée la phase d'amorçage, qui sera financée par la subvention. “C'est pourquoi ces formations doivent être construites avec les entreprises et être pilotées pour rester en lien avec leurs besoins. Les entreprises doivent participer au financement, entrer dans la gouvernance du projet, pour qu'il y ait une cohérence et que les formations s'inscrivent dans le long terme”, détaille encore Patricia Rémond-Rémont.

Le Quotidien de la formation

Coralie Donas - 31 juillet 2020

www.centre-inffo.fr/site-centre-inffo/actualites-centre-inffo/le-quotidien-de-la-formation/articles-2020/des-dotations-pour-rapprocher-les-formations-et-les-entreprises-grand-est



Un “Plan Jeunes” pour accompagner les 16-29 ans

En cette période de rentrée scolaire, les jeunes sont au cœur de l'actualité. La Région Grand Est est à leurs côtés et les accompagne dans leur orientation, leur formation et dans la construction de leur avenir, à travers notamment, le Plan régional Jeunes.

Parmi les mesures phares : la prise en charge des frais et indemnités de stages en entreprises pendant six mois, soit un engagement de 3 000 euros sur six mois pour un jeune, la création d'un site dédié pour aider les jeunes à trouver un stage, ou encore la mise en place d'une plateforme linguistique gratuite.

En complément des mesures de l'État “Objectif Jeune, l solution”, la Région entend assurer la transition et agit pour permettre

aux jeunes, qu'ils soient diplômés ou non, d'acquérir des compétences complémentaires proches des besoins des entreprises afin de les préparer aux futures embauches quand l'emploi repartira.

Le Plan régional Jeunes consiste à :

- initier des Parcours d'acquisition des compétences en entreprise de six mois sous statut de stagiaire de la formation professionnelle,
- favoriser la réalisation des stages obliga-

toires en entreprise en cours de cursus pour les jeunes sous statut étudiant,

- faciliter et fluidifier la mise en relation entre les offres et les demandes de jobs, stages et contrats d'apprentissage pour les jeunes en formation initiale ou continue,
- améliorer le niveau linguistique des jeunes du Grand Est via un accès gratuit à une plateforme linguistique à partir de 2021 pour tous les jeunes inscrits sur le portail "Jeun'Est".

Le "Parcours d'acquisition des compétences en entreprise" : 2 000 jeunes concernés

Hôtellerie-restauration, évènementiel, tourisme ou encore culture sont des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire. Ils pourront être privilégiés dès lors que les entreprises seront en capacité de former des jeunes et de préparer leur future embauche.

Placées au cœur de la politique de relance économique de la Région "Business Act", les filières d'avenir (transition environnementale, numérique, soins et santé), sans exclure l'industrie et le bâtiment, seront également investies.

Pour le déploiement de ce parcours, la Région Grand Est consacre un budget de 12 millions d'euros pour 2 000 jeunes, soit un parcours de 6 000 euros par jeune. Ce financement couvre à la fois les frais d'une aide mensuelle pour le jeune, de tutorat pour l'entreprise et d'accompagnement pour le prestataire de formation, l'objectif étant de ne laisser aucun "reste à charge" pour l'entreprise accueillante.

Un effort supplémentaire au budget consacré à ces parcours est envisagé dans le cadre de la déclinaison du Plan de relance de l'État, à travers les pactes régionaux d'investissement dans les compétences qui viendra ainsi amplifier l'action régionale.

L'emploi des jeunes : une priorité pour la Région Grand Est

Pour répondre aux inquiétudes et aux problématiques d'emploi de la jeunesse au sortir de la crise, la Région travaille à la fois sur le court et le long terme, en proposant des solutions immédiates et des changements structurels majeurs pour les années à venir. Ces objectifs correspondent aux deux phases énoncées dans le Business Act Grand Est : une phase de relance et une phase de reconquête.

Protéger et préparer l'avenir des jeunes est l'une des priorités de la Région Grand Est. C'est pourquoi elle s'est notamment engagée dans ce plan d'action régional pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

D'autres aides de la Région pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes

En complément du Parcours d'acquisition des compétences en entreprise, la Région Grand Est propose une série d'aides pour les jeunes, destinée à faciliter leur formation, leur insertion ou leur immersion en entreprise.

Par exemple, 200 TPE et PME du BTP et de l'industrie sont soutenues dans le cadre de l'action "Capital stages" pour les inciter à poursuivre leur tutorat de stagiaires (aide maximale de 2 000 euros par entreprise). En parallèle, la Région a mis en place un site dédié Apprentissage-grandest.fr pour aider les jeunes à trouver un stage en entreprise.

Afin de rendre plus accessible la culture aux jeunes, des aides spécifiques pour le livre, le cinéma, la musique ou encore le spectacle vivant sont déployées : places de cinéma à leuros, bons de 20 euros pour l'achat d'ouvrages, tarifs préférentiels pour des concerts et des spectacles, etc. La Région souhaite également remercier les étudiants des filières médicales mobilisés pendant la crise sanitaire en leur proposant un chèque coup de pouce de 100 euros (non cumulable avec le complément de rémunération déjà octroyé aux étudiants infirmiers et aides-soignants).

"Ma région Demain" pour dessiner l'avenir du Grand Est

Pour préparer l'avenir et répondre aux besoins économiques et sociaux des jeunes du Grand Est, la Région doit tenir compte de leurs aspirations citoyennes et les invite à prendre part à la démarche participative "Ma Région Demain", une plateforme numérique lancée en mai dernier et ouverte au public.

Conseil régional Grand Est, 3 septembre 2020

<https://www.grandest.fr/un-plan-jeunes-pour-accompagner-les-16-25-ans/>

Projet du Plan de relance économique

“Ensemble, relevons un nouveau défi pour la Guadeloupe” :
30 propositions pour accélérer la mutation de notre économie
et les transitions énergétique, numérique, écologique
mais surtout solidaire.

L'actualité nous amène à repenser les modèles de développement de notre archipel. Désormais, il s'agit, véritablement, de nous inscrire au sein d'une mutation accélérée de l'économie et de multiplier les actions en faveur des transitions énergétique, numérique, écologique mais surtout solidaire.

La transition solidaire, c'est "une économie guadeloupéenne plus inclusive ; c'est mettre davantage les interventions économiques au service du progrès et du développement pour tous" :

- développer par l'innovation et la mutation digitale, de nouveaux usages et services pour que notre économie soit plus résiliente face aux aléas économiques et aux catastrophes naturelles ou sanitaires ;
- développer des instruments financiers pour renforcer l'économie locale ;
- renforcer notre connectivité aérienne et maritime ;
- accompagner la structuration des industries culturelles et créatives.

- lutter contre la pauvreté, l'habitat insalubre et anticiper le vieillissement de la population ;

- garantir à chacun un accès équitable à l'éducation et à la formation tout au long de la vie ;

- accompagner la transition digitale et contribuer à l'inclusion sociale des publics fragiles ou défavorisés ;

- soutenir l'aménagement et la requalification urbaine et développer des équipements et services au cœur des quartiers ;

- promouvoir l'animation au sein des quartiers et dynamiser la vie locale ;

- investir dans le patrimoine culturel et immatériel ;

- favoriser la pratique sportive sur tout le territoire.

Se réinventer, puiser dans nos ressources, créer et recréer des techniques pour améliorer notre quotidien et consolider no-

tre avenir, construire, reconstruire... Telles sont les aptitudes qui ont forgé la résilience de nos ancêtres et qui illustrent magistralement la créativité du peuple guadeloupéen. Les contours d'une nouvelle Guadeloupe, d'une Guadeloupe apaisée et sans complexe, se dessinent. La population est d'ailleurs au cœur de ce processus. En témoignent les initiatives solidaires et collectives estampillées "Made in Guadeloupe" qui fleurissent.

La relance passe par la conquête de notre souveraineté économique ; et notre projet se fonde sur la dynamique où chacun de nous doit "jouer le jeu" et chacun de nous doit être entendu.

Les meilleurs experts de la Guadeloupe sont les Guadeloupéens eux-mêmes

Nous avons lancé une large consultation visant à réfléchir au nouvel ordre économique car chaque crise contient son lot d'opportunités. Il nous revient de réussir notre Plan de Relance, un Plan de Relance adapté à notre territoire et qui répond aux attentes de notre population.

Grace à l'optimisation de notre gestion depuis quatre ans, nous saurons faire face et utiliser tous les leviers pour retrouver, voire dépasser, la dynamique de croissance économique qui reflétait, avant la crise sanitaire, la bonne santé de l'économie guadeloupéenne.

Aujourd'hui, nous poursuivons la concertation étroite avec les acteurs économiques, l'ensemble des collectivités locales et l'État. Tournée vers l'avenir, la Région, notre Collectivité stratégique, s'affirme en cheffe de file de la reconstruction de la Guadeloupe. Ensemble nous réussirons la Guadeloupe. Ansanm nou pli fò !

Conseil régional Guadeloupe, 31 juillet 2020
www.regionguadeloupe.fr/actualites-et-agendas/toute-lactualite/detail/actualites/projet-du-plan-de-relance-economique/#_



Ary Chalus, président
du conseil régional
de la Guadeloupe

Campus des métiers de l'aéronautique et du spatial : mise en place du partenariat

Le 17 janvier 2020, la Collectivité territoriale de Guyane, représentée par Claude Plenet, douzième vice-président de la CTG, délégué à l'éducation, à la formation professionnelle et à l'apprentissage, co-signait une lettre d'intention avec la Région Nouvelle-Aquitaine, ArianeGroup, les Universités de Guyane et de Bordeaux, les Rectorats de Guyane et de Bordeaux, relative au projet de création d'un Campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique et du spatial sur le territoire.

Face à la concurrence de lanceurs tels que SpaceX, ArianeGroup œuvre à réduire les coûts d'exploitation de la future Ariane 6 notamment en recrutant de la main d'œuvre qualifiée en Guyane. La création d'un Campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique et du spatial sur le territoire permettra de réduire ces coûts.

Le label "Campus des métiers et des qualifications" consiste à la mise en réseau d'établissements d'enseignement secondaire, d'enseignement supérieur, de formation initiale et continue qui proposent une offre de formations professionnelles et technologiques (niveaux bac-3 à bac+8) ciblée sur une famille de métiers.

Un Campus des métiers et des qualifications est construit autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional et est soutenu par une ou des collectivités et des entreprises. Afin d'obtenir ce label, un cahier des charges précis est à respecter.

Pour atteindre le niveau "Campus d'excellence" un degré d'exigence encore plus accru est requis. Les Campus développent donc les liens entre école et entreprises afin de renforcer l'employabilité des jeunes (formations en adéquation avec les besoins des entreprises, appui pour l'organisation des périodes de formation en milieu professionnel, parcours de formations adaptés, construction de formations innovantes pour favoriser l'insertion professionnelle).

Objectifs de la lettre d'intention

- Contribuer au développement des formations de niveau bac pro à partir d'un partenariat tri-partite CTG, académie de Guyane et ArianeGroup.
- Créer un Campus des métiers et des qualifications, catégorie excellence, dans l'aéronautique et le spatial, en Guyane avec pour établissement support l'IUT de Kourou.
- Mettre en place un cadre permettant les échanges entre étudiants et formateurs

de l'Aérocampus de Nouvelle-Aquitaine et le futur campus en Guyane.

- Favoriser les échanges académiques et économiques entre la Guyane et la Nouvelle-Aquitaine.

Les engagements potentiels de la CTG

- Mettre en place de nouvelles formations aux métiers de l'aéronautique et du spatial avec mixité des publics (scolaire, apprentis, étudiants, adultes) : travaux sur la création d'un bac pro aéronautique en alternance au lycée Jean-Marie Michotte (en cours) ; formations aux métiers de l'aéronautique en cours entre la CTG et le CFA des métiers de l'aérien Afmaé ; formations aéronautiques dans le futur lycée de Macouria.

- Assurer l'acquisition et le remplacement des équipements pédagogiques en lien avec ces formations.

- Participer à la gouvernance du campus.
- Développer la capacité d'hébergement.
- Assurer le portage CTG/Rectorat du label afférent.

Pour rappel, seul un Campus des métiers et qualifications existe en Guyane : le Campus des métiers et des qualifications du bois, de l'écoconstruction et de l'écotechnologie de Guyane également dénommé "Campus B2E".

Prochaines étapes

Après la signature de la lettre d'intention, le vendredi 17 janvier 2020, et le lancement du Copil, des réunions mensuelles se tiendront avec le groupe technique en charge du projet de création du campus. Ce groupe technique sera composé d'agents de la CTG, du Rectorat de Guyane et de Bordeaux, d'ArianeGroup, des Universités de Guyane et de Bordeaux. Les travaux du Copil seront restitués en juin 2020.

Collectivité territoriale de Guyane, 18 janvier 2020

www.ctguyane.fr/campus-des-metiers-de-laeronautique-et-du-spatial-mise-en-place-du-partenariat-regions-guyane-et-nouvelle-aquitaine-rectorat-universite-de-guyane-aerocampus-et-arianegroup/

Se former gratuitement en ligne avec la plateforme Toutapprendre.com

La Collectivité territoriale de Guyane (CTG) offre des accès à la plateforme de formation en ligne www.toutapprendre.com, pour se former et développer de nouveaux domaines de compétences, en mettant gracieusement 80 abonnements à disposition du grand public (durée limitée).



Collectivité territoriale de Guyane

Avec la plateforme d'auto-formation www.toutapprendre.com, les internautes ont la possibilité de suivre en ligne des centaines de formations et cours vidéo régulièrement mis à jour dans de nombreux domaines :

- Arts & loisirs créatifs : dessin, loisirs créatifs, photo...
- Bien-être et santé : développement personnel, développement relationnel, éducation et famille, santé, vivre mieux...
- Bureautique : bases de données, tableur, messagerie, traitement de texte, travail collaboratif...
- Code & permis : Code de la route, Code permis côtier et fluvial.
- Langues : langues du monde, langues régionales, FLE.
- Multimédia : 3D/CAO, audio, design, illustration, réseaux sociaux, retouche d'images, vidéo...
- Musique : basse, batterie, chant, guitare, harmonica, piano, saxophone, trompette, ukulele, violon, Mao...
- Premiers secours.
- Programmation : développement web/mobile, programmation.
- Soutien scolaire : du CP au bac pro, accès

aux ressources pédagogiques, exercices, matières...

- Sport & fitness : au bureau, bien-être, danse, fitness, musculation...

Comment accéder aux formations ?

Pour accéder à la plateforme Toutapprendre.com, une demande de création d'identifiants de connexion doit être formulée en envoyant un mail (avec nom, prénom et adresse mail) à l'adresse bibliothequefranconie@ctguyane.fr.

Un identifiant et un mot de passe seront alors envoyés sous 24 heures ouvrées et un compte personnel sera créé pour une durée de quinze jours renouvelable (afin de favoriser les rotations et de permettre au plus grand nombre de bénéficier de l'abonnement).

Une fois les identifiants transmis, l'internaute pourra se connecter à la plateforme Toutapprendre.com à partir des identifiants fournis.

Collectivité territoriale de Guyane, 6 mai 2020

www.ctguyane.fr/covid19-culture-a-domicile-se-former-gratuitement-en-ligne-avec-la-plateforme-toutapprendre-com/

Plan de relance : protéger dès aujourd'hui et innover pour demain

Réunis en séance plénière le 30 juin 2020, les élus régionaux ont voté un plan de relance d'1,3 milliard d'euros pour protéger les entreprises, les habitants, les associations et les professionnels de santé, fragilisés par la crise, mais aussi pour innover afin de prévoir les Hauts-de-France de demain. Objectif : relancer au plus vite le "Produit Hauts-de-France", pour une économie durable et locale.

Le plan relance régional prévoit plusieurs mesures pour faire face à la crise d'aujourd'hui et construire le monde de demain. L'urgence est de protéger les acteurs fragilisés par la crise et de favoriser la reprise des activités économiques. Le plan s'attache donc à soutenir les entreprises, petites ou grandes, ainsi que les indépendants, artisans, commerçants, avec par exemple des aides financières pour consolider leur trésorerie. Mais il s'agit aussi de protéger les habitants, ceux qui étaient déjà fragiles et ceux qui ont été fragilisés par la crise. Pour cela, la Région prend des mesures pour favoriser l'emploi des jeunes et la formation à tout âge. Un chèque vacances est mis en place pour les personnes à revenu modeste, qui ont été obligées de se rendre au travail pendant le confinement. A plus long terme des mesures en faveur de la santé sont prévues, notamment pour lutter contre les déserts médicaux et inciter les médecins à choisir notre région.

Innover pour demain

Parallèlement aux mesures d'urgence, ce plan de relance propose d'amorcer un virage vers une production durable en Hauts-de-France, qui permettra aux citoyens et aux entreprises d'affronter les défis économiques, écologiques et sociaux à venir, en préservant l'environnement. Ainsi, la Troisième révolution industrielle, Rev3, déjà amorcée dans les Hauts-de-France sera renforcée, la transition numérique pour les entreprises et les particuliers sera accélérée et de grands investissements publics permettront à la fois de soutenir l'économie et de favoriser la cohésion territoriale de notre région. Il s'agit notamment de se réindustrialiser.

Agir au plus vite

"C'est une course de vitesse, a insisté le président de Région, Xavier Bertrand, lors de la présentation de ce plan. Nous ne pourrions pas empêcher le chômage d'augmenter dans les mois qui viennent, mais nous pouvons amortir le choc et aider les entreprises à mieux rebondir. Quand je parle d'entreprises, j'inclus tout le monde : les entrepreneurs et les salariés, mais aussi les indépendants et les autoentrepreneurs, et bien sûr les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi."

Un plan en 5 axes :

La Région consacrera près de 1,3 milliard d'euros à la relance dans les dix-huit mois qui viennent. Ce plan repose sur cinq grands axes : Sauver les emplois en protégeant l'économie et l'industrie régionales ; Accompagner les personnes les plus touchées ; Développer une économie plus durable ; Investir dans les projets d'aménagement ; Protéger les citoyens et innover dans la santé.

Voté le 30 juin, l'acte I de ce plan voit d'ores et déjà un deuxième acte, à l'automne prochain, pour tenir compte des évolutions à venir et se coordonner avec le Plan européen pour la relance, en cours d'élaboration.

Conseil régional Hauts-de-France, 19 août 2020

www.hautsdefrance.fr/plan-de-relance-protoger-aujourd'hui-innover-pour-demain

Proch'Orientation : trouver le métier qui me convient

La Région a lancé une nouvelle application sur son site Proch'Orientation : un outil innovant pour les collégiens, lycéens et apprentis pour les aider à trouver la voie qui leur convient vraiment.



Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France

C'est la rentrée et c'est aussi le moment de se poser les bonnes questions sur son avenir. Pour aider les jeunes à trouver leur voie, la Région a créé Proch'Orientation, une plateforme dédiée à l'information sur les métiers et les formations. Sur Proch'Orientation, les jeunes peuvent retrouver des fiches métiers mais aussi jouer pour découvrir le métier qui leur convient. Le principe de cette nouvelle fonctionnalité est simple. Après avoir précisé son humeur du jour, son niveau d'énergie, et avoir répondu à un bref questionnaire sur les adjectifs qui le caractérisent le mieux ou ce qui est important pour lui, l'utilisateur peut jouer à trois mini-jeux qui n'ont a priori pas forcément de lien avec la thématique de l'orientation.

Analyser la personnalité et les aptitudes du jeune

“Nous avons créé un système d'intelligence artificielle”, explique Sophie Timermann, co-fondatrice de la start-up lilloise Orientoi qui a créé l'outil de profilage. Le crédo de la jeune entreprise : une citation de Platon, pour qui “on peut en savoir plus sur quelqu'un en une heure de jeu qu'en une année de conversation”. “Lors de chaque session, poursuit Sophie Timermann, on observe le comportement du joueur : la rapidité de clics ou la façon de réagir après une erreur, par exemple. Tous ces éléments nous permettent d'analyser la personnalité, les aptitudes, mais aussi les valeurs de l'utilisateur.”

Trouver le métier qui vous correspond le mieux

À l'issue de cette analyse, l'algorithme propose aux jeunes trois domaines d'activités ou métiers auxquels ils n'auraient pas forcément pensé et sur lesquels ils peuvent se prononcer : “ça me correspond”, “ça ne me correspond pas”, “je ne sais pas”. Pour cela une fiche de présentation ou une vidéo courte décrit l'activité, les chiffres clés, les conditions d'accès, les formations...

À chaque fois que l'utilisateur donne son avis, cela affine les propositions faites par l'application et lui permet de rejouer aux mini-jeux. Ainsi, plus on joue et plus on donne son avis, plus les propositions sont pertinentes. De quoi donner de la matière pour discuter de son orientation avec son entourage et se projeter dans l'avenir. Pour en savoir plus : www.prochorientation.fr.

Conseil régional Hauts-de-France,
11 septembre 2020

www.hautsdefrance.fr/orientation-nouvel-outil-ludique

Plan de relance : la Région Île-de-France va inciter les demandeurs d'emploi à se former aux métiers en tension

Dans "l'acte I" de son "plan de relance économique, écologique et solidaire", la Région Île-de-France va consacrer 230 millions d'euros au renforcement et à la modernisation de l'offre de formation. Des mesures en faveur des jeunes et des apprentis sont également au programme.

La Région Île-de-France entend "jouer pleinement son rôle d'amortisseur de crise" en lançant "l'acte I" de son "plan de relance économique, écologique et solidaire" qui sera soumis au vote le 11 juin. Présentées par sa présidente, Valérie Pécresse, jeudi 28 mai, les mesures de ce "plan massif" seront financées à hauteur de 1,3 milliard d'euros "pour la seule année 2020" grâce à des redéploiements de budgets non dépensés (698 millions d'euros) et des crédits supplémentaires (592 millions d'euros).

Objectif : soutenir les acteurs économiques et notamment les très petites entreprises (moins de 10 salariés) n'ayant pu bénéficier de prêts bancaires ou d'aides de l'État, lutter contre le chômage et réduire les risques d'exclusion.

Doubler le nombre de formation

Craignant des vagues de faillites et de suppressions de postes, la Région va mobiliser 640 millions d'euros pour accompagner la relance des entreprises et 230 millions d'euros pour lutter contre le chômage et favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Pour ce faire, Valérie Pécresse entend doubler l'offre de formation en allouant notamment 85 millions d'euros supplémentaires au plan régional d'investissement dans les compétences (Pric).

Dans les secteurs porteurs ou en tension - BTP, sécurité, sanitaire et social, numérique, agriculture et environnement - susceptibles de créer "des dizaines de milliers d'emplois", l'offre de formation va ainsi passer de 20 000 à 40 000 places "dès septembre". Les "chômeurs les plus éloignés de l'emploi qui se formeraient à ces métiers" se verront accorder une aide de 1 000 euros. "Une incitation massive à se former" selon Valérie Pécresse, qui mobilisera une enveloppe de 20 millions d'euros. Les zones prioritaires et les zones rurales feront partie des

points d'attention de la Région avec "des plans de recrutement et de formation dans le numérique, secteur qui va recruter 25 000 personnes dans les deux ans à venir".

Moderniser l'offre de formation

Autre levier d'action pour favoriser le retour à l'emploi : l'innovation. "L'offre de formation s'est arrêtée pendant la crise, c'est inacceptable", affirme Valérie Pécresse. La présidente du Conseil régional mise notamment sur des appels à projets pour faire émerger de nouvelles modalités pédagogiques et des parcours à distance. À l'instar de la plate-forme "Ensemble pour l'emploi" créée avec le Bon Coin et Staff Me, la Région veut encourager les partenariats entre les acteurs historiques de la formation et les start-up de l'éducation et de l'emploi.

Toujours dans l'idée d'accélérer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, des évolutions de dispositifs de formation sont également à l'ordre du jour. À l'avenir, les aides individuelles au retour à l'emploi ne seront plus conditionnées à une promesse d'embauche. Dès lors qu'une formation permettra d'acquérir une compétence nécessaire à un poste faisant l'objet d'une offre d'emploi, elle sera financée. Une adaptation qui va engendrer un budget supplémentaire de 6 millions d'euros.

Par ailleurs, la Région va prendre en charge les formations des demandeurs d'emploi souhaitant créer leur entreprise et contribuer au financement des équipements des stagiaires qui suivent des parcours à distance en leur allouant un "chèque numérique" d'une valeur de 100 euros.

Contribuer à la relance de l'apprentissage

Valérie Pécresse entend aussi agir en faveur des jeunes et notamment des apprentis qui risquent de faire face à des difficultés de recrutement à la rentrée. Pour éviter de voir

les effectifs des CFA s'effondrer, la présidente de la Région Ile-de-France milite pour une révision de la loi Avenir professionnel. "Il faut que le gouvernement autorise les Régions à financer des classes passerelles", qui permettraient aux jeunes de se former à la théorie pendant six mois avant la signature d'un contrat d'apprentissage.

Prochaine étape du plan de relance : la présentation à la rentrée de "l'acte 2" :

un "programme d'investissements publics pluriannuels" qui sera consacré notamment aux transports, à la culture, à la recherche et à la construction.

Le Quotidien de la formation

Estelle Durand - 2 juin 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/plan-de-relance-la-region-ile-de-france-va-inciter-les-demandeurs-demploi-a-se-former-aux-metiers-en-tension



Valérie Pécresse, présidente du conseil régional d'Île-de-France

Formation professionnelle : 1 000 euros d'aide aux stagiaires des secteurs en tension

Alors que la crise sanitaire a des conséquences importantes sur l'emploi, la Région s'engage en faveur des demandeurs d'emploi : elle accorde une aide financière aux stagiaires qui entrent en formation entre septembre et décembre 2020 dans l'un des huit secteurs qui recrutent le plus, et elle met en place des outils supplémentaires pour la formation professionnelle.

Les entreprises franciliennes ont été fortement touchées par la crise sanitaire, ce qui a fragilisé l'emploi en Île-de-France : le nombre de demandeurs d'emploi franciliens a dépassé 1 million fin mai 2020. Face à cette situation, plusieurs mesures sont mises en place au niveau régional.

Prime de 1 000 euros pour les stagiaires des secteurs en tension

La Région a décidé de verser une aide pouvant aller jusqu'à 1 000 euros aux stagiaires entrant en formation dans l'un des huit secteurs identifiés comme étant en tension (voir liste ci-dessous).

Ce dispositif concerne les stagiaires du "Programme régional de formation pour l'emploi" (PRFE) débutant leur formation entre le 1er septembre et le 31 décembre 2020.

1 000 euros versés en deux temps

300 euros seront d'abord versés au stagiaire, complétés par un second versement de 700 euros si la formation, suivie jusqu'à son terme, est d'une durée au moins égale à 600 heures. Les huit secteurs en tension sont : le bâtiment et les travaux publics, l'industrie, la sécurité, les filières sanitaires et sociales, le numérique, l'agriculture, l'environnement, l'hôtellerie-restauration-tourisme.

Doublement des places de formation

Au total, 20 000 places de formation en plus sont créées, grâce à un budget supplémentaire de 230 millions d'euros mis à disposition par l'État dans le cadre du Plan régional d'investissement dans les compétences (Pric).

Nouveautés du dispositif d'aide individuelle régionale vers l'emploi

L'aide individuelle régionale vers l'emploi (Aire), pour sa part, évolue à compter du 1er septembre 2020. Elle permet désormais le financement de formations individuelles et rémunérées pour les demandeurs d'emploi sans condition de promesse d'embauche.

Cette aide peut également bénéficier aux demandeurs d'emploi créateurs ou repreneurs d'entreprise indemnisés au titre de l'aide à la reprise ou à la création d'entreprise (Arce).

Des outils innovants pour se former à distance

Enfin, la crise sanitaire et le confinement ont révélé l'importance de l'enseignement à distance et de la numérisation des outils, en particulier pour la formation profession-

nelle. Forte de ce constat, la Région favorise la modernisation des organismes de formation en les encourageant à innover afin de développer des formations à distance. De plus, des formations en ligne supplémentaires vont être créées.

Vous êtes demandeur d'emploi ou vous avez entre 18 et 25 ans et vous recherchez une formation en Île-de-France ? Complétez votre profil ou entrez directement votre recherche dans la nouvelle web app de la Région : Oriane FormPro. Ce nouvel outil permet aux demandeurs d'emploi et aux jeunes Franciliens de rechercher, trouver et se pré-inscrire à une formation directement en ligne avec leur smartphone.

Conseil régional Île-de-France, 26 août 2020

www.iledefrance.fr/formation-professionnelle-1000-euros-daide-aux-stagiaires-des-secteurs-en-tension

LA RÉUNION

Plan régional de soutien exceptionnel

Plan régional de soutien exceptionnel : les mesures régionales pour l'économie, l'activité et l'emploi des réunionnais.

Une aide complémentaire forfaitaire, allant jusqu'à 5 000 euros, est dédiée aux situations les plus difficiles, pour éviter la faillite des entreprises au cas par cas. Elles doivent remplir les conditions suivantes : employer au moins un salarié en CDD ou CDI, se trouver dans l'impossibilité de régler ses créances à trente jours ; s'être vu refuser un prêt de trésorerie d'un montant "raisonnable" par leur banque.

Le chèque numérique : renforcé pour accompagner les entreprises réunionnaises

Pour accompagner les petites entreprises réunionnaises dans la mise en œuvre du télétravail et encourager leur transition numérique, la Région a décidé de renforcer son "chèque numérique" afin qu'il réponde plus efficacement aux besoins actuels.

Ainsi, les procédures sont simplifiées et le taux de subvention passe de 50 % à 80 % (le plafond de subvention passant de 2 000 euros à 3 200 euros). Les projets peuvent désormais inclure des prestations de conseils et sécurisation des données pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre du télétravail.

La création, la refonte de sites Internet ou d'applications mobiles, de solutions de vente en ligne, la présence sur les réseaux sociaux continue à être encouragés et éligibles à ce dispositif. Accéder au formulaire d'aide : www.regionreunion.com/aides-services/article/le-cheque-numerique.

Conseil régional La Réunion, 13 avril 2020

www.regionreunion.com/actualite/toute-l-actualite/article/6-outils-et-50-meur-pour-l-economie-reunionnaise



Didier Robert,
président de la Région
La Réunion

MARTINIQUE

Des jeunes créateurs d'entreprises accompagnés par la CTM et la Mission locale du Nord

Mise en lumière des jeunes entrepreneurs de Martinique, dans le cadre du dispositif "Améliorer l'emploi par la création d'entreprises pérennes en accompagnant une trentaine de jeunes du Nord".



Alfred Marie-Jeanne, président de la collectivité de Martinique

Le jeudi 12 janvier 2020, de jeunes créateurs d'entreprises du Nord ont été mis à l'honneur par la Collectivité territoriale de Martinique et la Mission locale Nord Martinique suite à la conduite d'un dispositif d'accompagnement financé par le Fonds social européen (FSE) et la CTM intitulé "Améliorer l'emploi par la création d'entreprises pérennes en accompagnant une trentaine de jeunes du Nord". Ces jeunes martiniquais dont le talent et l'ambition sont à mettre en valeur ont été salués autour de trois temps forts.

Le film documentaire "Jenes' doubout"

Il s'agissait de l'avant-première d'un documentaire qui retraçait le parcours de jeunes créateurs dans le monde de l'entrepreneuriat. Ces derniers nous rapportaient notamment des témoignages sur leurs projets, leurs réalités d'entrepreneurs et leurs aspirations. Des confessions qui susciteront le désir de création d'entreprises chez les jeunes et générations futures...

Le bilan qualitatif et quantitatif de l'action

La Mission locale Nord Martinique a ainsi présenté l'évaluation de l'action "Améliorer l'emploi par la création d'entreprises pérennes en accompagnant une trentaine de jeunes du Nord". On peut relever notamment que 41 porteurs de projets sont entrés dans le dispositif d'accompagnement (dont 14 ont déjà créé leur entreprise)

dans des domaines variés de création d'entreprises comme l'orthophonie ou le marketing digital.

La remise des diplômes de la certification en leadership et habilités de direction

Dans le cadre de la Mission locale Nord Martinique, 12 jeunes créateurs d'entreprise sont partis au Canada pour une formation au leadership et à la structuration de leurs structures. Cette certification avait pour finalité de maximiser le potentiel des individus en développant des leaders efficaces aptes à mobiliser des équipes, régler des conflits ou encore affronter le changement avec compétences.

Par le biais de cette cohorte internationale, ils ont pu échanger et nouer des contacts avec des hauts fonctionnaires, des médecins en direction générale... venus comme eux se former bien que d'horizons différents (Afrique, France, Canada).

Ce programme d'accompagnement a donc participé efficacement à la formation de ces jeunes ainsi qu'à la structuration de leur entreprise mais il a également permis de mettre en valeur les talents Martiniquais de demain.

Collectivité territoriale de Martinique,
12 janvier 2020

www.collectivitedemartinique.mq/des-jeunes-createurs-entreprises-accompagnes-par-la-ctm-et-la-mission-locale-du-nord/

Signature du Pacte ultra-marin d'investissement dans les compétences (Puic)

Le 18 juin 2020 s'est déroulée la signature du Pacte ultra-marin d'investissement dans les compétences 2019-2022 (Puic).

Cette signature a réuni le président du Conseil départemental, le préfet Jean-François Colombet, le recteur Gilles Halbout, ainsi que la 5ème vice-présidente Mariame Saïd, dans l'hémicycle Bamana.

Le contexte socio-économique difficile de Mayotte en fait un territoire particulièrement sensible à la qualité de la relation entre la formation et l'emploi, entre l'école et l'entreprise. Le Préfet ajoute que l'"État prend la mesure de l'importance du moment que l'on vit à Mayotte". C'est un territoire à double-vitesse dont la croissance s'assortit malheureusement d'une difficulté pour les mahorais à accéder à l'emploi. L'investissement doit désormais se faire dans les compétences. L'objectif est que de plus en plus de mahorais aient de quoi travailler et vivre à Mayotte.

64 % des personnes en recherche d'emploi ne sont pas qualifiées

Ce pacte a pour but de lancer une nouvelle dynamique sur le territoire en matière d'orientation et de formation professionnelle, et de se rapprocher des publics les plus fragiles et les plus éloignés de l'emploi. Un contrat qui engage l'État et le Conseil départemental pour 2019-2022 à hauteur de 68,3 millions - dont 21,3 millions d'euros pour l'État et près de 47 millions d'euros pour le Département.

Les ambitions des Pactes Ultramarins d'Investissement dans les compétences répondent à quatre objectifs majeurs :

- construire et déployer des parcours personnalisés de formation ;
- agir contre les inégalités sociales ou territoriales et assurer l'égalité d'accès à la formation ;
- sécuriser les parcours des actifs et les préparer à l'insertion post-formation ;
- impulser et accélérer la transformation du système de formation professionnelle.

Les objectifs fixés sont mis en œuvre sous forme de projet, dont le pilotage est supervisé et coordonné par le Comité régional de l'emploi et de la formation et de l'orientation professionnelle (le Crefop). Des projets innovants et concrets à desti-



nation des demandeurs d'emploi et pour la transformation de l'appareil de formation du territoire ont à ce jour déjà été lancés.

Les résultats récents sont explicites : en 2019, 600 entrées de plus en formation ont été observées. En 2020, ce sont 935 entrées supplémentaires de mahorais en formation qui sont comptabilisées.

Il s'agit de se mettre au niveau de la difficulté des gens, et de proposer des formations adaptées. Les partenaires sociaux ont un rôle très conséquent à jouer. Cet effort que fournit le Département avec l'État, doit aider à transformer le système de formation. "C'est un défi que nous partageons" souligne le Préfet.

Les institutions ambitionnent de permettre aux mahorais, avec des qualifications, d'accéder à un emploi durable à Mayotte, et ainsi participer au développement du territoire.

Conseil départemental de Mayotte, 19 juin 2020

www.cg976.fr/actualite/691/signature-du-pacte-ultra-marin-dinvestissement-dans-les-competences-puic

NORMANDIE

Avec la Fabrique des compétences, la Normandie veut recruter 1 500 ambassadeurs métiers

C'était annoncé comme l'un des axes forts de la stratégie normande de l'orientation : impliquer très concrètement les entreprises et le monde économique dans l'information métier. Le 9 septembre, une étape a été franchie avec la signature par 18 entreprises du bassin d'Hérouville d'une première charte expérimentale, intitulée La fabrique des compétences.

Stages, tutorats, participation aux salons, il s'agit de permettre aux jeunes, aux familles et aux demandeurs d'emploi de vivre une expérience concrète permettant d'affermir leurs choix ou de découvrir de nouvelles pistes. "C'est une volonté du président Hervé Morin", rappelle Denis Leboucher, directeur de la jeune Agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie. "Au-delà de la création de l'agence, il nous a été demandé d'aller voir les entreprises, de créer du lien, afin qu'elles soient un terrain d'accueil, un terrain de témoignage", ajoute-t-il.

Un catalogue d'actions

Le réseau normand des animateurs emploi-formation a mobilisé ses entreprises partenaires. Deux terrains d'expérimentation ont été retenus, Louviers et Hérouville, où les entreprises ont collaboré pour établir une charte, avec l'aide méthodologique de l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail.

Chaque signataire s'engage sur au moins une action phare du dispositif. Au choix, rejoindre le réseau des Ambassadeurs métiers, en apportant les témoignages de professionnels à des publics en orientation, ou intégrer le dispositif "Immersion" et devenir entreprise d'accueil pour des stagiaires. Suit un catalogue ouvert de 15 actions secondaires visant à faire découvrir les entreprises et leurs métiers, sur lesquelles trois engagements sont attendus : organiser des visites d'entreprise, accueillir des classes et diffuser ses offres sur le site EmploiNormandie.

10 000 immersions en 2021

"Demain, au 1er janvier, les ambassadeurs métiers seront répertoriés sur une plateforme numérique. Ils accueilleront des jeunes et de leur présenter leur métier, leur savoir-faire, leur parcours", résume Denis Leboucher. La mise en ligne du site est la prochaine date-butoir : à cette date, l'offre de stages et de tutorats devra être suffisamment fournie pour que le nouveau service trouve d'emblée sa crédibilité. Les entreprises y gagnent de la visibilité, pour elles et pour leurs métiers, sur des secteurs en tension où les candidats se font rares.

Présent pour cette première signature, le président de la Région, Hervé Morin, a affiché ses ambitions : "La fabrique des compétences doit concerner 10 000 immersions d'ici fin 2021, ce qui n'est pas beaucoup à l'aune des plus de 200 000 lycéens et collégiens normands. Ces 200 000 jeunes devraient pouvoir en bénéficier." Et de fixer un objectif de 1 500 ambassadeurs métiers pour la fin 2021.

Le Quotidien de la formation

Nils Hédouin - 11 septembre 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2020/avec-la-fabrique-des-competences-la-normandie-veut-recruter-1-500-ambassadeurs-metiers



David Marguerite, vice-président en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Normandie

La Région Normandie accompagne les personnes en situation d'illettrisme

En Normandie, la Région propose des formations "Savoirs essentiels" aux personnes en difficulté avec les savoirs de base.

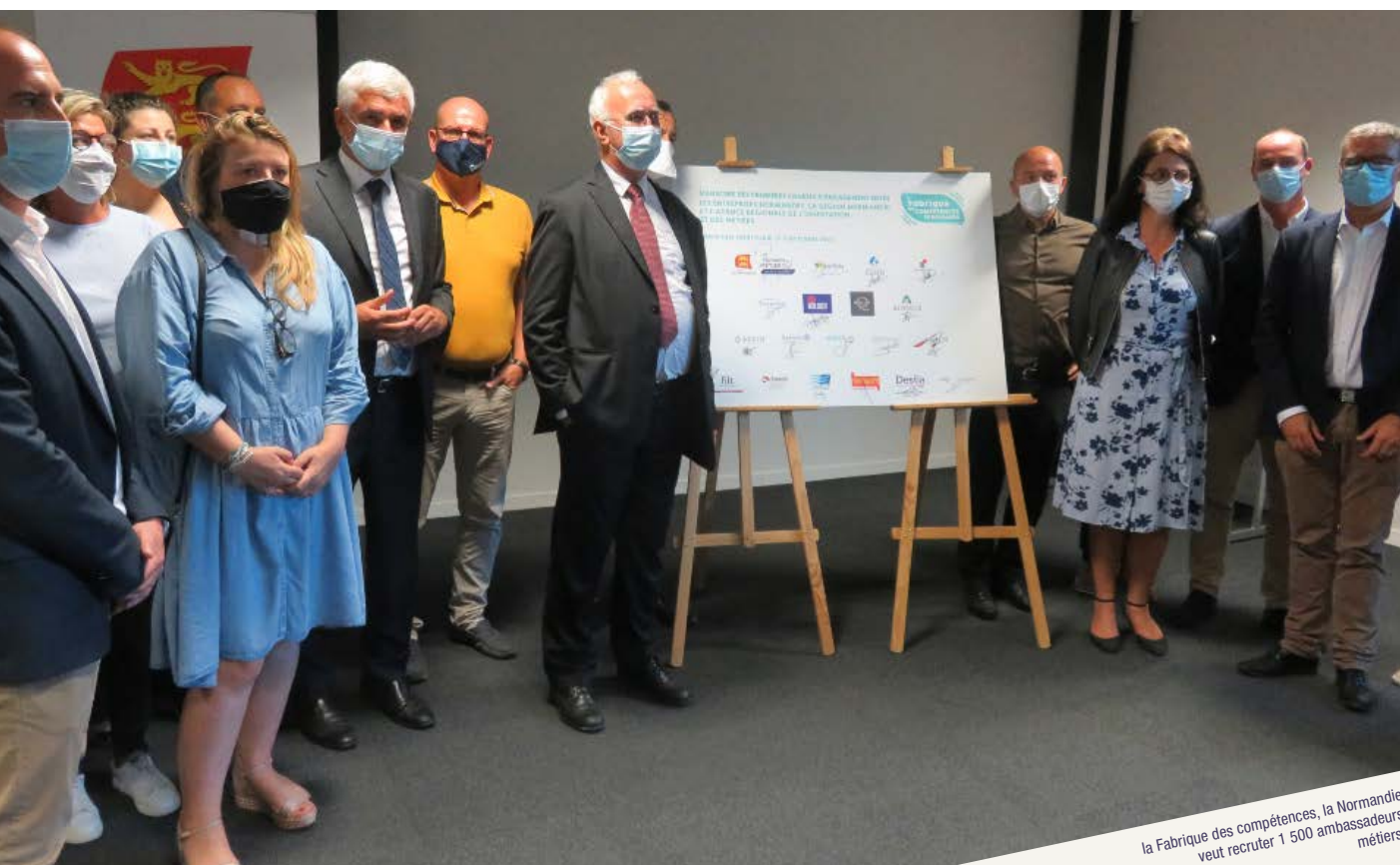
Ce dispositif régional de formation permet aux Normands en recherche d'emploi, d'acquies, d'actualiser ou de développer les compétences de bases : lire, écrire et compter, utiles dans les pratiques professionnelles et dans les actes de la vie quotidienne. Il s'adresse aux résidents de la Région Normandie : sans emploi ; en recherche d'emploi (inscrits ou non à Pôle emploi) ; à temps partiel. Salarié ou contrat aidé notamment au sein de structures de l'insertion par l'activité économique (IAE), en complémentarité des obligations de l'employeur,

de l'intervention de son opérateur de compétences (Opco) et de l'éventuelle mobilisation du compte personnel de formation (CPF) du salarié.

La fiche "Savoirs essentiels" sur le site Mesures et Dispositifs emploi formation.

Carif-Oref Normandie, 9 septembre 2020

https://www.profilinfo.fr/index.php?lvl=notice_display&id=56618&opac_view=6



la Fabrique des compétences, la Normandie
veut recruter 1 500 ambassadeurs
métiers

La réalité virtuelle pour former des infirmiers à Niort

Présenté 17 octobre 2019 au centre hospitalier de Niort dans les Deux-Sèvres, un serious game permet de former des élèves infirmiers en partie à distance et virtuellement. Une première française.

Le serious game présenté aborde les dix compétences pédagogiques dont l'acquisition est nécessaire pour être diplômé, avec une immersion dans des environnements numériques. La personne formée, via un ordinateur, une tablette ou un casque de réalité virtuelle, est plongée dans une situation donnée, peut établir un diagnostic ou conduire un projet de soins infirmiers par exemple. "L'ambition est de reproduire des interventions que l'on peut trouver dans la vraie vie", explique Jérôme Leleu, président de SimforHealth, qui édite ces serious games.



Nouvelle-Aquitaine,
campus de formation et d'innovation
dédié au ferroviaire

Compléter les savoirs

"Nous n'avons pas vocation, par ce biais, à remplacer les savoirs qui se transmettent en présentiel mais à les compléter. Cette collection a été conçue en partenariat avec les 27 instituts de formations en soins infirmiers (IFSI) de la région et traitent donc l'ensemble des trois années de la formation".

La Nouvelle-Aquitaine, justement, a largement poussé pour que ce projet voie le jour. "D'abord parce que ces serious games sont d'excellente qualité", commence François Jeanson, conseillère régionale en charge de la santé, ensuite pour le principe même de former avec des outils innovants. Parce que cette génération évoluera, professionnellement, dans un environnement largement numérisé, elle ne doit pas être perdue face à cela mais doit au contraire en maîtriser les Codes."

Autres avantages du dispositif, aux yeux de la Région : il a été fédérateur dans son élaboration et il permet une égalité entre tous les apprenants, "il est un vecteur d'aménagement du territoire, dans la mesure où tous les IFSI auront accès au même contenu pédagogique, y compris ceux qui sont éloignés des métropoles", ajoute Françoise Jeanson.

La simulation permet l'erreur

Directrice des soins et coordinatrice générale du centre de formations paramédicales de l'hôpital de Niort, Amanda Dubray a fait partie des professionnels ayant contribué à la création du serious game.

"Je suis convaincue de l'importance du développement de la simulation en santé, dès lors que ce sont des savoirs utiles au métier, donc vraiment conçus par des enseignants en science infirmière. La simulation est précieuse en santé, car elle permet l'erreur. Elle est aussi très appréciée des apprenants, qui plébiscitent ce type d'outils durant leur formation."

Cette première, un serious game couvrant l'intégralité d'un cursus, ne devrait pas rester une exception. La Région entend ainsi rapidement étendre ces outils à d'autres formations, y compris hors du seul secteur de la santé.

Le Quotidien de la formation

Jean Berthelot de La Glétais - 18 octobre 2019

<https://www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2019/la-realite-virtuelle-pour-former-des-infirmiers-a-niort>

Signature de la charte partenariale régionale pour sauvegarder les entreprises, emplois, compétences en Nouvelle-Aquitaine

Fabienne Buccio, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, et Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ont signé une charte partenariale lors de la troisième conférence sociale régionale, le 3 septembre 2020.



Cette conférence fait suite à celles organisées les 27 mai et 9 juillet derniers. Elle a porté sur la validation et la signature de la charte partenariale suite aux amendements apportés par les partenaires à la version "projet" proposée en juillet.

Cette charte vient concrétiser une mobilisation partenariale impulsée par l'État et la Région en vue de favoriser la sauvegarde des entreprises, des emplois et des compétences dans des conditions garantissant la santé des salariés et dans une perspective de développement durable.

Trois objectifs prioritaires sont déclinés autour de principes partagés et d'objectifs communs :

- une mobilisation pour préserver l'emploi et les compétences durant la phase de reprise,
- accompagner la transition et la relance d'activité en sécurité en promouvant le dialogue social,
- accompagner la mise en œuvre d'un plan de transition et de reconstruction ambitieux indispensable au redressement de l'économie, dans le respect du développement durable.

Autour de la table, étaient présentes les fédérations du bâtiment, des transports, de l'industrie, de l'industrie agro-alimentaire, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration mais aussi les fédérations interprofessionnelles. Ont été aussi représentées les chambres consulaires ainsi que certaines organisations syndicales.

Voir le document :

www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/content/download/72111/467847/file/2020-09-03_Charte_partenariale_NA_v2.pdf

Préfecture Nouvelle-Aquitaine, 3 septembre 2020

www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Actualites/Economie/Signature-de-la-charte-partenariale-regionale-pour-sauvegarder-les-entreprises-emplois-competences

OCCITANIE

Occitanie : 75 % des actions de formation régionales proposées à distance

La direction emploi-formation de la Région Occitanie a réagi dès vendredi 13 mars afin de mettre en place des mesures d'urgence face à la crise sanitaire liée au covid-19 : généralisation de l'enseignement à distance, garantie de paiement des organismes de formation et des stagiaires, dispositif "Former plutôt que licencier". Le point avec Emmanuelle Gazel, vice-présidente en charge de la formation professionnelle.

Le Quotidien de la formation - Comment la direction emploi-formation de la Région Occitanie fait-elle face à la crise sanitaire du covid-19 ?

Emmanuelle Gazel - Tous nos agents sont en télétravail depuis mardi 17 mars. Néanmoins, nous avons maintenu un service minimum avec quatre priorités : payer les factures aux organismes de formation ; mettre en place l'enseignement à distance pour les actions de formation du Programme régional de formation (PRF) et payer les stagiaires ; proposer aux entreprises avec des salariés le dispositif "Former plutôt que licencier", doté de 4 millions d'euros, déjà utilisé dans le monde agricole pendant la grippe aviaire ; maintenir notre numéro vert Emploi Formation.

Le QdF - Qu'en est-il plus précisément de la mise en place de l'enseignement à distance ?

E. G. - Dès vendredi 13 mars, nous avons demandé aux organismes de formation du PRF de favoriser l'enseignement ouvert et à distance. Nous leur avons proposé deux possibilités : s'ils mettent en place leurs propres outils d'enseignement à distance, nous assouplissons les règles de paiement des factures (notamment par rapport aux listes d'émargement) ; sinon, nous mettons à leur disposition gratuitement notre plateforme Occitanie e-formation.

90 OF sur 200 ont généralisé leur outil d'enseignement à distance pour toutes les formations du PRF, tandis que plus de 40 sont d'accord pour utiliser notre plateforme. Les deux tiers des organismes proposeront donc proposer de l'enseignement à distance, soit 75 % des actions de formation du PRF. Nos agents ont contacté les autres OF pour savoir s'ils souhaitent reporter l'action de formation ou la proposer à distance.

Le QdF - Que prévoyez-vous pour la rémunération des stagiaires en cas d'arrêt de la formation ?

E. G. - Notre volonté est de ne laisser aucun stagiaire sans ressource du jour au lendemain si on arrête l'action de formation. Nous voyons deux scénarios : une suspension de l'action de quatre semaines en maintenant la rémunération des stagiaires, même s'ils ne vont pas en formation, ou un maintien de la rémunération pendant quinze jours après l'arrêt de la formation, de façon à laisser au stagiaire le temps de réactiver ses droits avec Pôle emploi ou les services sociaux.

Le QdF - 75 % des formations du PRF proposées à distance : l'Occitanie est plutôt en pointe...

E. G. - La Région est particulièrement en avance sur l'enseignement à distance avec son outil Pyramide créé en 2001, devenu Occitanie e-formation avec le nouveau PRF. C'est pourquoi Régions de France et la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) ont fait appel à nous en fin de semaine dernière afin que d'autres Régions puissent se servir de notre plateforme pour traverser la crise. Les Régions Bretagne, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Guadeloupe et la Réunion ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour cette initiative.

Le Quotidien de la formation

Catherine Stern - 24 mars 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2020/emmanuelle-gazel-75-des-actions-de-formation-du-prf-proposees-a-distance

Qualité de la formation : l'Occitanie aura un double label

Engagée depuis dix ans dans la qualité de la formation avec son label Certif'Région, la Région Occitanie a été reconnue comme instance de labellisation par France compétences pour la période 2020-2023. Les organismes de formation pourront recevoir le double label Qualiopi et Certif'Région.



Carole Delga,
présidente de la région
Occitanie

Le 20 décembre 2019, France compétences a reconnu la Région Occitanie comme une des sept instances de labellisation de la qualité de la formation qui pourra délivrer la marque de certification Qualiopi aux organismes de formation au titre de sa propre démarche qualité de 2020 à 2023. C'est une reconnaissance de sa longue expérience.

La démarche qualité a en effet été initiée en Languedoc-Roussillon en 2007, donnant lieu à la création du label Certif'Région en 2010, étendu à toute l'Occitanie après la fusion avec Midi-Pyrénées au sein de l'Occitanie en 2016. "Nous sommes déjà très proches de la loi avec un cadre de référence commun, des audits indépendants, une instance de labellisation choisissant le prestataire et décidant collectivement d'accorder ou pas le label en fonction des audits", affirme Emmanuelle Gazel, vice-présidente de la région Occitanie en charge de la formation professionnelle.

Critères et accompagnement

L'ex-Région Languedoc-Roussillon a commencé il y a 12 ans à se poser des questions sur la qualité des formations, de l'enseignement, des relations entreprises-formations et des outils pédagogiques. Une démarche portée par un comité de pilotage rassemblant une vingtaine de financeurs de la formation, outre la Région – les principaux Opca, Pôle emploi, le Fongecif et l'Agefiph. L'élaboration des grands principes et critères sur les attentes vis-à-vis des organismes de formation a permis la création d'un outil de positionnement pour mesurer les écarts entre attentes et réalité, transformé en charte qualité Certif'Région déployée à partir de 2010. "Nous avons mis du temps pour travailler sur un accompagnement des opérateurs de formation afin qu'ils corrigent les écarts, sur la formation de formateurs, l'équipement ou

l'innovation pédagogique", explique Thomas Delourmel, directeur de l'emploi et de la formation de la Région. De la formation des formateurs a pu être financée par les Opca et des subventions à l'innovation et à l'équipement de la région mobilisées pour réduire ces écarts.

Double-certification

Le label Certif'Région a obtenu une reconnaissance nationale par le Cnefop [1] en juin 2016 et l'instance de labellisation d'Occitanie a pu participer aux discussions nationales ayant permis l'élaboration de Qualiopi. Puis la question de maintenir ou pas Certif'Région s'est posée. "Nous avons un coup d'avance sur l'animation des réseaux, le fait que tous les Opca étaient dans la démarche et nous pouvions capitaliser sur nos acquis. Nous avons donc décidé de porter une double-certification", résume la vice-présidente.

Le label national Qualiopi est très proche du label Certif'Région qui est même un peu plus exigeant (sur l'accompagnement des publics en situation de handicap ou la pédagogie...). La plus grande différence : obtenir le label Certif'Région était gratuit pour les OF alors que ce sera payant pour Qualiopi. L'objectif est donc d'avoir les mêmes auditeurs pour les deux certifications, afin de ne pas rajouter de charge aux OF. "Il faudra voir comment on va certifier les quelques critères qui manquent. Mais nous n'envisageons plus de financer les audits afin de respecter le cadre national désormais fixé par France compétences", signale Thomas Delourmel. À ce jour, 483 sites d'organismes de formation sont labellisés Certif'Région.

Catherine Stern - 6 janvier 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2019/qualite-de-la-formation-loccitanie-aura-un-double-label

Un dispositif anti-décrochage scolaire est soutenu par la Région Pays de la Loire à Beaupréau-en-Mauges

En visite le 2 septembre 2020 à l'ensemble scolaire Dom Sortais (collège, lycée et CFA) à Beaupréau-en-Mauges (49), la présidente du Conseil régional, Christelle Morançais a rencontré des enseignants et jeunes ayant bénéficié du Dispositif anti-décrochage (Dad).

Cet accompagnement spécifique vise à remettre de l'ordre dans des têtes en "plein flou" pour des jeunes qui doivent construire un projet d'orientation professionnelle, comme le témoigne l'un des jeunes. Le Conseil régional a engagé des crédits pour soutenir ce type d'initiatives. à Dom Sortais, elle prend la forme d'interventions extérieures (sophrologue, coach, art-thérapeute) destinées à redonner con-

fiance en soi, en appui des six enseignants qui interviennent sur l'accompagnement. Une quarantaine d'élèves en ont bénéficié sur l'année scolaire 2019-2020.

Carif-Oref des Pays de la Loire, 3 septembre 2020
<https://www.cdr-copdl.fr>



Les Pays de la Loire misent sur la formation pour soutenir la reprise

De nouveaux financements pour la formation professionnelle doivent être adoptés dans le cadre d'un plan de relance soumis au vote des élus du Conseil régional les 9 et 10 juillet 2020.

C'est un vaste plan de relance "post-confinement" comportant 145 mesures, pour un budget total de 332 millions d'euros, que doit adopter la Région des Pays de la Loire cette fin semaine. Parmi elles, une série concernera la formation professionnelle.

Soutien aux organismes de formation

"Une première partie des mesures du plan de relance vise à accompagner les surcoûts liés à la crise sanitaire", présente André Martin, vice-président du Conseil régional des pays de la Loire en charge de l'emploi, de l'apprentissage, de la formation professionnelle, et de l'insertion. La Région financera des appels à projets pour l'innovation pédagogique (pour un montant de 1 million d'euros) et accompagnera la mise en place de la formation à distance.

Elle soutiendra également les centres de formation d'apprentis (CFA). "Nous mobilisons une enveloppe de 5,7 millions d'euros, qui ne sera pas compensée par l'État.

Nous prévoyons également un fonds de soutien pour la rentrée qui permettra de compenser les charges fixes pour nos CFA qui n'arriveraient pas à faire le plein de leurs effectifs. Cela vise à les aider à passer le cap d'une année qui sera difficile et à éviter que certaines formations ne disparaissent", explique l' élu régional.

Formation des salariés et des demandeurs d'emploi

"Avec ce plan de relance, nous voulons aussi essayer de protéger au mieux nos publics pour préparer la phase de reprise", ajoute André Martin. Une des mesures permettra notamment à la Région, en partenariat avec les opérateurs de compétences (Opco), d'abonder le compte personnel de formation (CPF) des salariés d'entreprises ou de secteurs en difficulté. "Nous y consacrerons 3 millions d'euros et espérons former cette année 2 000 salariés", indique André Martin.

La formation des demandeurs d'emploi bénéficiera d'une enveloppe de 10 millions d'euros de commandes régionales supplémentaires, pour une progression de 20 % du nombre de places disponibles. "Une enveloppe de 1 million d'euros permettra également d'abonder le CPF des demandeurs d'emploi qui se destinent à des formations de niveau supérieur dans des secteurs stratégiques", complète-t-il. La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle de certains secteurs, tels que le transport ou la logistique, sera également revalorisée et le montant des indemnités kilométriques doublé.

"Nous serons aussi particulièrement vigilants pour les entrées en formation. Nous devons être fluides et agiles en favorisant

les entrées en formation directes et en ne faisant pas obstacle avec Pôle emploi lorsqu'un organisme de formation a un stagiaire qui souhaite s'inscrire. Nous avons mis en place des moyens supplémentaires pour la formation : il faut qu'ils soient utilisés par le plus grand nombre", souligne André Martin.

Le Quotidien de la formation
Raphaëlle Pienne - 10 juillet 2020

www.centre-info.fr/site-centre-info/actualites-centre-info/le-quotidien-de-la-formation/articles-2020/les-pays-de-la-loire-misent-sur-la-formation-pour-soutenir-la-reprise

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Pass Sud Formation pour financer votre formation professionnelle

Parce que la rentrée est souvent synonyme de nouveaux projets, le Pass Sud Formation est fait pour celles et ceux qui ont besoin d'une aide pour financer une formation professionnelle.

L'absence de financement peut être un frein pour entamer une formation professionnelle. Mais si ce projet vous tient vraiment à cœur, le Pass Sud Formation, dispositif de la Région, peut vous aider à le concrétiser. Il est destiné aux personnes âgées de plus de 16 ans, habitant en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et inscrites à Pôle emploi ou, en situation de handicap inscrites à Cap emploi.

Comment en bénéficier ? Vous pouvez faire une demande de financement de votre formation par la Région si vous remplissez certaines conditions : la formation doit concerner un secteur qui recrute ; elle doit se tenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; elle n'est financée par aucune autre structure ; son coût est inférieur à 13 000 euros par an (et inférieur à 315 euros par jour).

Par la suite, la Région peut apporter un complément de financement, à hauteur de 20 à 45 euros par jour, toujours si : votre formation concerne un secteur qui recrute ; elle est située en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; vous répondez à certaines conditions de ressources.

Quelles sont les démarches ?

Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, il suffit de suivre ces 3 étapes.

Étape 1 : contactez l'un de vos conseillers, en fonction de votre situation : Pôle emploi, Mission locale, CAP emploi, Association pour l'emploi des cadres (Apec), Centre interinstitutionnel de bilan de compétences (CIBC), Conseil départemental de votre lieu d'habitation si vous êtes bénéficiaires du RSA, Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (Plie).

Étape 2 : élaborez votre projet avec le conseiller.

Étape 3 : déposez votre demande sur <https://aidesformation.maregionsud.fr/>, le portail numérique des aides individuelles de la Région.

Conseil régional, 2 septembre 2020

www.maregionsud.fr/actualites/detail/le-pass-sud-formation-pour-financer-votre-formation-professionnelle



Renaud Muselier,
président de la région
Provence-Alpes-Côte
d'Azur

LA BOÎTE À OUTILS
POUR CONSTRUIRE
VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Vous recherchez
un métier,
une formation,
de l'aide
pour financer
votre formation ?

DÉCOUVRIR
LES MÉTIERS

TROUVER
UNE FORMATION

S'INFORMER
SUR VOS DROITS
À LA FORMATION

RENCONTRER
UN CONSEILLER



Orientation
pour tous



Centre Inffo propose aux professionnels de l'orientation, de l'apprentissage et de la formation professionnelle, une expertise juridique, une offre de formation et une information sur-mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Fort d'une équipe de 80 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.



**4 avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis-La Plaine
Tél 01 55 93 91 91
www.centre-inffo.fr**

